

Adresse de la municipalité d'Embrun (Hautes-Alpes) qui applaudit à la chute des tyrans qui voulaient succéder à Capet et invite la Convention à maintenir le gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 17 fructidor an II (3 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité d'Embrun (Hautes-Alpes) qui applaudit à la chute des tyrans qui voulaient succéder à Capet et invite la Convention à maintenir le gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 17 fructidor an II (3 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 203-204;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15328_t1_0203_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Représentants du peuple,

Il est donc vrai qu'un nouveau Sylla projetait des complots et des assassinats; il est donc vrai que ses poignards et ceux de ses complices devoient se diriger contre les représentants du peuple français, et anéantir ainsi la Convention nationale. Pères de la patrie jusqu'à quand la scélératesse exercera-t-elle ses fureurs autour de vous, et jusques dans votre propre sein ! Frappez, exterminatez ce vil amas d'hommes corrompus et corrupteurs et que les ennemis du peuple, qui comme des lions rugissants, cherchent sans cesse à le dévorer, tremblent et frémissent de la punition éclatante, terrible, mais juste qui vient d'atteindre leurs infames coopérateurs. Tels sont les vœux des membres composant l'administration du département de l'Arèche, qui inviolablement attachés à la Convention applaudissent de cœur et d'âme à toutes les mesures qu'elle a prise ou pourroit prendre dans ce temps de crise pour la chose publique : mais elle a déjà parlé et la République est sauvée.

Vive à jamais, vive à jamais la République une, indivisible, et impérissable, signé Darnaud, ex président, Chabaud, Chabal, Gamon, Malleval, Delor, secrétaire général.

Pour extrait conforme, CHABAUD, *président*, BEKAMOUR, *secrétaire*.

6

La Liberté et vos jours ont été menacés par une horrible conspiration, disent les membres du tribunal du district d'Embrun [département des Hautes-Alpes], en s'adressant à la Convention; mais votre courage et votre énergie ont foudroyé les traîtres et les ambitieux. Ils terminent par défier Albion de réussir dans les projets infames, de diviser le Sénat français, qui sait délibérer à l'unanimité lorsqu'il est question de sauver la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin(10).

[*Les membres du tribunal du district d'Embrun à la Convention nationale, le 20 thermidor an II*](11)

Liberté fraternité ou la mort

Citoyens représentants,

La liberté et vos jours ont été menacés par une horrible conspiration, votre courage et votre énergie ont foudroyé les traîtres et les ambitieux.

Nous ne venons pas vous dire que vous êtes toujours plus grands, et que vous avez encore sauvé la République, les cent bouches de la Renommée l'ont déjà publié à l'Europe étonnée : vous vivrez dans les siècles les plus reculés, nous venons vous offrir l'épanchement de nos

cœurs sur les périls que vous avez couru dans la terrible journée du 9 thermidor, et sur le triomphe de la justice nationale.

Citoyens, tout a ses anthipodes et ses contraintes dans le physique et le moral. Le Panthéon a été créé pour conserver la cendre et la mémoire des héros de la République et de ses martyrs, ne seroit il pas juste de créer un cloaque, un tartare un antre affreux pour y reléguer les restes impurs des scélérats, des assassins.

Tremblez tyrans, traîtres et ambitieux. Tremble Albion, la République française est impérissable, la Convention nationale veille sans cesse sur elle, renonce à tes projets infâmes, ne compte pas sur la division, c'est une chimère; lorsqu'il s'agit du salut de la patrie et de te lancer la foudre, le sénat français délibère à l'unanimité.

JOURD, *président*, THOLOZAN, JOUBERT, REYMOND, Juges, DANIN, *suppléant le commissaire national*.

7

La municipalité d'Embrun fait également connaître son amour pour la liberté, en témoignant sa confiance pour la Convention. C'est ainsi qu'elle la désigne, après avoir applaudi à la chute des tyrans qui voulaient succéder à Capet : vous avez établi le gouvernement révolutionnaire, soutenez-le : il neutralise la mauvaise volonté des uns, et renforce la bonne volonté des autres; restez à votre poste, c'est-là le vœu du conseil général de la commune.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La municipalité d'Embrun, département des Hautes-Alpes, à la Convention nationale, le 19 thermidor an II*](13)

Représentants,

Encore une fois vous avez sauvé la patrie. Encore une fois les traîtres ont péri. Continuez, que tous les intrigants passés, présents et futurs, soient terrassés, qu'ils apprennent enfin que le peuple, que nos armées, ne voyent que la patrie, que nos enfants ne se battent que pour elle et non pour des intrigants et des factieux.

Vous avez fait tomber la tête du tiran; faites tomber celle de tous ceux qui seroient tentés de se mettre à sa place, le peuple vous applaudira et la liberté triomphera.

Vous avez établi le gouvernement révolutionnaire. Soutenez-le, il neutralise la mauvaise volonté des uns et renforce la bonne volonté des autres.

Restez à votre poste, conservez les comités de Salut public et de Sûreté générale, quoiqu'il se soit trouvé parmi eux des conspirateurs. La saine partie a bien mérité de la patrie et elle

(10) P.-V., XLV, 18.

(11) C 319, pl. 1305, p. 3.

(12) P.-V., XLV, 18-19.

(13) C 319, pl. 1305, p. 4.

saura faire respecter la République au dedans et au dehors.

C'est le vœu du conseil général de la commune d'Embrun.

ARMELLIN, maire, et 14 autres signatures.

8

Les membres du tribunal du district du Rocher de la Liberté, ci-devant Saint-Lô [département de la Manche], expriment les mêmes sentiments; ils disent que jamais ils ne prodiguèrent leur admiration à un individu; et qu'ils ne chérissent que le peuple, ses représentants et sa liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[Les membres du tribunal du Rocher de la Liberté, à la Convention nationale, le 12 fructidor an II](15)

Représentans du peuple,

Et nous aussi, nous nous réunissons à tous les vrais républicains, pour rendre hommage à l'énergie, à la fermeté, et au courage héroïque, avec lesquels vous avez démasqué le plus impénétrable des hypocrites, et précipité le plus cruel des tyrans, de son trône ensanglanté.

Nous avons, dès le 12 thermidor, presté serment avec toute la société populaire de cette commune de rester inviolablement attachés à la Convention. Nous y ajoutons celui de ne jamais prodiguer notre admiration à un individu, et de ne chérir que le peuple, ses représentants et la liberté.

Les juges, commissaire national, et greffier du tribunal du district de Rocher de la Liberté, cy-devant Saint-Lô, département de la Manche.

FOUCHER, président et six autres signatures.

9

L'administration du département du Mont-Blanc communique à la Convention un arrêté portant invitation aux citoyens de ce département d'offrir un vaisseau de guerre à la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

10

L'administration du district de Mortagne, département de l'Orne, adresse à la Convention nationale l'état des ventes des biens d'émigrés qui ont eu lieu dans ce district pendant la première décade de

(14) P.-V., XLV, 19.

(15) C 319, pl. 1305, p. 5.

(16) P.-V., XLV, 19.

thermidor, desquelles il résulte que des biens, estimés 46 780 L., ont été vendus 110 745 L.

Mention honorable, insertion au bulletin (17).

11

Les juges du tribunal du district de Sommières, département du Gard, félicitent la Convention d'avoir livré au supplice le nouveau conspirateur Robespierre et ses infâmes complices.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[Les juges du tribunal du district de Sommières à la Convention nationale, s. d.](19)

Citoyens Représentans,

La douleur la plus profonde avoit serré nos cœurs au premier bruit des dangers que la patrie vient de courir; la joie la plus vive lui a succédé lorsque nous avons appris le succès des mesures sages et vigoureuses que vous avez prises pour déjouer les abominables complots du nouveau Cromwell et de ses infâmes complices ! Ces traîtres ont eu beau se cacher sous le masque du patriotisme et de la vertu, vous avez su le leur arracher et *montrer aux français libres la dictature et le despotisme dans toute leur difformité !...* Enfin le crime est abattu, la patrie est vengée, et la liberté sort encore triomphante de cette nouvelle et terrible crise !... Citoyens représentans, c'est à votre vigilance active, à votre inébranlable fermeté que nous devons le salut de la République, et jamais vous ne vous êtes montrés aussi grands que dans cette circonstance critique !... Comptés toujours sur notre inviolable attachement; sur notre zèle à remplir nos devoirs; sur notre soumission aux lois, et sur le courage le plus héroïque pour combattre les traîtres et les ambitieux qui voudroient s'élever au-dessus de leurs semblables et les asservir ! C'est en vain qu'ils conspirent contre la liberté ! ils périront, et la liberté qui est un présent de la divinité, restera aux français qui l'adorent !

Vive la République, une, et indivisible, vive la Convention nationale, périssent tous les tyrans et les traîtres !

MOUTON COMBLAT, président, MENADIER, greffier, SAVANT, POUJOL.

12

Les administrateurs du département de Loir-et-Cher font passer à la Convention une délibération contenant les vues de multiplier

(17) P.-V., XLV, 19.

(18) P.-V., XLV, 19.

(19) C 319, pl. 1305, p. 6.